

# FORMATION Echafaudage roulant

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457 de L'INRS, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant



## Objectifs Généraux :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

## Prérequis

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas). Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur

## Organisation

La formation Dure 07 heures, soit 1 journée  
L'effectif est au minimum de 4 stagiaires et au maximum de 8 apprenants.

## Pédagogie

Au cours de la journées, l'enseignement alterne entre théorie et pratique avec un rapport d'environ 40/60.

## Evaluation

Le formateur procède à l'évaluation des apprentissages en continu pendant la formation sous forme de questions réponses, exercices, études de cas, mise en situation,

## Tarif :

Nous contacter

Référent Handicap  
Ronald Montaufier

## PROGRAMME DE FORMATION

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

Signaler les situations dangereuses

Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant

L'examen d'adéquation

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Le compte-rendu de vérification

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

